





Le Sud est de Maré, et avec une atmosphère claire, on pourra le voir très distinctement à l'heure. Il est placé sur le point Nord de l'entrée du port, dont la position est donnée par 22° 16' 45", 100° 17' 10".

Le point d'atterrissement de la barre de Tampon, déterminé par des observations faites à bord de "Berthold", serait 22° 17' 45", N., 100° 17' 10", O.

Ces renseignements seront complétés ultérieurement.

Cet avis modifie la carte F. n° 114; l'instruction n° 351, page 626, la carte n° 976 et le plan n° 1686.

GL. LE GRAS, capitaine de frégate.

#### Calage agricole.

En exécution des instructions contenues dans la lettre de M. le Commissaire Impérial, du 1<sup>er</sup> janvier 1866 (Message n° 13-ouest, page 7), les cultivateurs ne plus, à l'avenir, recourir à la méthode de calage en place de la chiquenaie, mais de faire, à la fin du mois, et à 12 h. heure du soir, les plantations soient affectées par le secrétaire-trésorier les jours de livraison à 4 heures et demie.

Le prix des colons secs, propres et sans mélange, est fixé :

Pour le coton longue tête 1<sup>re</sup> choix, 5 francs 10 centimes.

Pour le coton ordinaire 4 francs 60 centimes.

Les cotons dits du Tahiti ne seront pas reçus.

Chaque cultivateur dont l'exploitation en coton comprend plus de 2 hausses devra fournir, une fois l'an, dans les 10 jours de la première livraison, soit un plan indicatif, soit une liste détaillée par parcelle générale et constatant la superficie des terrains par lui mis en culture.

#### MOUVEMENT COMMERCIAL DE PAPÉETE.

Marchandises importées et exportées du 1<sup>er</sup> au 26 janvier 1866.

##### IMPORTATIONS.

Par la gare du Protect, Arrivé. — C. Thomé, 1,000 litres huile de coco, 2,000 billes de savon, 100 paires de chaussures.

Par la route du Protect, Arrivé. — W. F. Johnston, 400 litres huile de coco, 4 paires, 10 valises, 12 paires de bottes de caoutchouc.

Par la gare du Protect, Arrivé. — W. J. Salmon, 100 litres huile de coco, 6 paires,

18 paires, diverses marchandises.

Par la gare du Protect, Arrivé. — J. Brander, 6 caisses.

Par la route du Protect, Gouy-Sainte-Prise. — A. Hert, 64 sacs sucre, 5,771 t. blé, riz, 1,000 litres huile de coco, 100 valises, 10 valises, 15 valises, 4,000 litres sacs de coton.

Par la gare de Saintes Tereure. — J. D. Blackett, 25 caisses.

Par la route du Protect, Ouaiahoua-ka. — W. J. Johnston, 11 paix, 1 lot mat.

Par la gare anglaise Annie Louise. — J. Bowden, 13 ton huile de coco, 1 lot flûtes, 8,000 kg. arrosoirs, 200 kg. râles, 200 paires tampons.

##### EXPORTATIONS.

Par la gare du Protect, Arrivé. — C. Thomé, 200 kg. huile, 3 paquets tabac, 3 sacs de riz, 1 sac 1/2 sacs, 5 bidons indiens, bidons et parfumier, 1 caisse armes de poche.

Par la route du Protect, Gouy-Sainte-Prise. — A. Hert, 7,000 sacs, 50 sacs farine, 1 sac haricots, 50 sacs riz, 50 sacs sucre.

Par la gare du Protect, Tofa Repape. — J. Brander, diverses marchandises, 1,000 fr.

#### MOUVEMENTS DU PORT DE PAPÉETE.

Du vendredi 19 au jeudi 25 janvier 1866 inclus.

##### CATALOGUE LOCALE ARRIVÉE.

24 janvier. Chal. locale Résolue, pil. Marz, 2<sup>e</sup> maître de Marguery, venu de Nouméa en 3 jours.

##### NANTIERS DE COMMERCE ARRIVÉS.

19 janvier. Gré. du Protect, Good Return, de 30 ton, cap. McGrath, ven. de Balaklava, 100 sacs de riz, 100 sacs de farine, 100 sacs de sucre, 100 sacs de poisson.

20 janvier. Gouy-Sainte-Prise, de 19 ton, cap. Campbell, ven. de Tupai, en 2 jours.

21 janvier. Cabot du Protect, Good Return, de 30 ton, cap. McGrath, ven. de Makassar, 100 sacs de riz, 100 sacs de farine, 100 sacs de sucre, 100 sacs de poisson.

22 janvier. Trouville-large aux îles Nouvelles, de 14 ton, cap. Allan John, ven. de Melvilleton en 22 jours, en relâche à Nouméa et de Malibou.

23 janvier. Zouave, de 19 ton, cap. J. Bowden, ven. de Nouméa en 10 jours, 18 passage, M. Heesler (Héesler) et M<sup>r</sup> Dunnott, anglais, et 16 indigènes des îles Alin, débarqués.

##### CALAGE LOCALE SORTIE.

21 janvier. Chal. locale Résolue, pil. Jousset, all. à Altimaro.

##### NAVIERS DE COMMERCE SORTIS.

16 janvier. Cabot du Protect, Jeuva, de 6 ton, pil. Tigray, all. à Kankira (N.); 5 paix, M. Gilton (François), français, et 8 indigènes des Tuamotu, s'en sont débarqués.

#### ANNONCES ET AVIS DIVERS.

**A VIS.** — Ayant l'intention de quitter prochainement la colonie, je prie les personnes qui me doivent de venir régler leurs comptes avant le 1<sup>er</sup> mars prochain. Après cette date, les comptes seront réservés à l'huissier pour recouvrement.

— Papete, 26 janvier 1866.

A. W. HORT.

**M. LEQUELLEC A EN MAGASIN, PRETS A EMPLOIER,**

M. des piéces en cuir, tuerons d'armement, haris & galles, bailles à lavage, bâtons, gantilles, souffre, etc., etc., le tout à des prix modestes.

— Guano de l'île Malden.

##### CONTENANT :

Phosphate de chaux ..... 72 p. 7/10.

Ammoniaque ..... 18 p. 7/10.

Nuviros faits pour Liverpool, et l'artiste à vendre pour chargement chez

C. WILSENS,

Agent de la Compagnie de Maldeve Island.

En vente au bureau de la Poste :

**CALENDRIER DE TAHITI POUR L'AN 1866.**

Prix : En feuille, 50 c.; — Cartonné, 1 f. 50 c.

En vente au bureau de la Poste :

**ESSAI SUR LA CULTURE DU COTON.**

Ecrit par un agriculteur expérimenté.

Le Sud est de Maré, et avec une atmosphère claire, on pourra le voir très distinctement à l'heure. Il est placé sur le point Nord de l'entrée du port, dont la position est donnée par 22° 16' 45", 100° 17' 10".

Le point d'atterrissement de la barre de Tampon, déterminé par des observations faites à bord de "Berthold", serait 22° 17' 45", N., 100° 17' 10", O.

Ces renseignements seront complétés ultérieurement.

Cet avis modifie la carte F. n° 114; l'instruction n° 351, page 626, la carte n° 976 et le plan n° 1686.

GL. LE GRAS, capitaine de frégate.

#### Calage agricole.

En exécution des instructions contenues dans la lettre de M. le Commissaire Impérial, du 1<sup>er</sup> janvier 1866 (Message n° 13-ouest, page 7), les cultivateurs ne plus, à l'avenir, recourir à la méthode de la chiquenaie, mais de faire, à la fin du mois, et à 12 h. heure du soir, les plantations soient affectées par le secrétaire-trésorier les jours de livraison à 4 heures et demie.

Le prix des colons secs, propres et sans mélange, est fixé :

Pour le coton longue tête 1<sup>re</sup> choix, 5 francs 10 centimes.

Pour le coton ordinaire 4 francs 60 centimes.

Les cotons dits du Tahiti ne seront pas reçus.

Chaque cultivateur dont l'exploitation en coton comprend plus de 2 hausses devra fournir, une fois l'an, dans les 10 jours de la première livraison, soit un plan indicatif, soit une liste détaillée par parcelle générale et constatant la superficie des terrains par lui mis en culture.

#### MOUVEMENT COMMERCIAL DE PAPÉETE.

Marchandises importées et exportées du 1<sup>er</sup> au 26 janvier 1866.

##### IMPORTATIONS.

Par la gare du Protect, Arrivé. — C. Thomé, 1,000 litres huile de coco, 2,000 billes de savon, 100 paires de chaussures.

Par la route du Protect, Arrivé. — W. F. Johnston, 400 litres huile de coco, 4 paires, 10 valises, 12 paires de bottes de caoutchouc.

Par la gare du Protect, Arrivé. — W. J. Salmon, 100 litres huile de coco, 6 paires,

18 paires, diverses marchandises.

Par la gare du Protect, Arrivé. — J. Brander, 6 caisses.

Par la route du Protect, Gouy-Sainte-Prise. — A. Hert, 64 sacs sucre, 5,771 t. blé, riz, 1,000 litres huile de coco, 100 valises, 10 valises, 15 valises, 4,000 litres sacs de coton.

Par la gare de Saintes Tereure. — J. D. Blackett, 25 caisses.

Par la route du Protect, Ouaiahoua-ka. — W. J. Johnston, 11 paix, 1 lot mat.

Par la gare anglaise Annie Louise. — J. Bowden, 13 ton huile de coco, 1 lot flûtes, 8,000 kg. arrosoirs, 200 kg. râles, 200 paires tampons.

##### EXPORTATIONS.

Par la gare du Protect, Arrivé. — C. Thomé, 200 kg. huile, 3 paquets tabac, 3 sacs de riz, 1 sac 1/2 sacs, 5 bidons indiens, bidons et parfumier, 1 caisse armes de poche.

Par la route du Protect, Gouy-Sainte-Prise. — A. Hert, 7,000 sacs, 50 sacs farine, 1 sac haricots, 50 sacs riz, 50 sacs sucre.

Par la gare du Protect, Tofa Repape. — J. Brander, diverses marchandises, 1,000 fr.

#### MOUVEMENTS DU PORT DE PAPÉETE.

Du vendredi 19 au jeudi 25 janvier 1866 inclus.

##### CATALOGUE LOCALE ARRIVÉE.

24 janvier. Chal. locale Résolue, pil. Marz, 2<sup>e</sup> maître de Marguery, venu de Nouméa en 3 jours.

##### NANTIERS DE COMMERCE ARRIVÉS.

19 janvier. Gré. du Protect, Good Return, de 30 ton, cap. McGrath, ven. de Balaklava, 100 sacs de riz, 100 sacs de farine, 100 sacs de sucre, 100 sacs de poisson.

20 janvier. Gouy-Sainte-Prise, de 19 ton, cap. Campbell, ven. de Tupai, en 2 jours.

21 janvier. Cabot du Protect, Good Return, de 30 ton, cap. McGrath, ven. de Makassar, 100 sacs de riz, 100 sacs de farine, 100 sacs de sucre, 100 sacs de poisson.

22 janvier. Trouville-large aux îles Nouvelles, de 14 ton, cap. Allan John, ven. de Melvilleton en 22 jours, en relâche à Nouméa et de Malibou.

23 janvier. Zouave, de 19 ton, cap. J. Bowden, ven. de Nouméa en 10 jours, 18 passage, M. Heesler (Héesler) et M<sup>r</sup> Dunnott, anglais, et 16 indigènes des îles Alin, débarqués.

##### CALAGE LOCALE SORTIE.

21 janvier. Chal. locale Résolue, pil. Jousset, all. à Altimaro.

##### NAVIERS DE COMMERCE SORTIS.

16 janvier. Cabot du Protect, Jeuva, de 6 ton, pil. Tigray, all. à Kankira (N.); 5 paix, M. Gilton (François), français, et 8 indigènes des Tuamotu, s'en sont débarqués.

Par le gare du Protect, Tofa Repape. — J. Brander, diverses marchandises.

#### ANNONCES ET AVIS DIVERS.

**A VIS.** — Ayant l'intention de quitter prochainement la colonie, je prie les personnes qui me doivent de venir régler leurs comptes avant le 1<sup>er</sup> mars prochain. Après cette date, les comptes seront réservés à l'huissier pour recouvrement.

— Papete, 26 janvier 1866.

A. W. HORT.

**M. LEQUELLEC A EN MAGASIN, PRETS A EMPLOIER,**

M. des piéces en cuir, tuerons d'armement, haris & galles, bailles à lavage, bâtons, gantilles, souffre, etc., etc., le tout à des prix modestes.

— Guano de l'île Malden.

##### CONTENANT :

Phosphate de chaux ..... 72 p. 7/10.

Ammoniaque ..... 18 p. 7/10.

Nuviros faits pour Liverpool, et l'artiste à vendre pour chargement chez

C. WILSENS,

Agent de la Compagnie de Maldeve Island.

En vente au bureau de la Poste :

**CALENDRIER DE TAHITI POUR L'AN 1866.**

Prix : En feuille, 50 c.; — Cartonné, 1 f. 50 c.

En vente au bureau de la Poste :

**ESSAI SUR LA CULTURE DU COTON.**

Ecrit par un agriculteur expérimenté.

Le Sud est de Maré, et avec une atmosphère claire, on pourra le voir très distinctement à l'heure. Il est placé sur le point Nord de l'entrée du port, dont la position est donnée par 22° 16' 45", 100° 17' 10".

Le point d'atterrissement de la barre de Tampon, déterminé par des observations faites à bord de "Berthold", serait 22° 17' 45", N., 100° 17' 10", O.

Ces renseignements seront complétés ultérieurement.

Cet avis modifie la carte F. n° 114; l'instruction n° 351, page 626, la carte n° 976 et le plan n° 1686.

GL. LE GRAS, capitaine de frégate.

#### Calage agricole.

En exécution des instructions contenues dans la lettre de M. le Commissaire Impérial, du 1<sup>er</sup> janvier 1866 (Message n° 13-ouest, page 7), les cultivateurs ne plus, à l'avenir, recourir à la méthode de la chiquenaie, mais de faire, à la fin du mois, et à 12 h. heure du soir, les plantations soient affectées par le secrétaire-trésorier les jours de livraison à 4 heures et demie.

Le prix des colons secs, propres et sans mélange, est fixé :

Pour le coton longue tête 1<sup>re</sup> choix, 5 francs 10 centimes.

Pour le coton ordinaire 4 francs 60 centimes.

Les cotons dits du Tahiti ne seront pas reçus.

Chaque cultivateur dont l'exploitation en coton comprend plus de 2 hausses devra fournir, une fois l'an, dans les 10 jours de la première livraison, soit un plan indicatif, soit une liste détaillée par parcelle générale et constatant la superficie des terrains par lui mis en culture.

#### MOUVEMENT COMMERCIAL DE PAPÉETE.

Marchandises importées et exportées du 1<sup>er</sup> au 26 janvier 1866.

##### IMPORTATIONS.

Par la gare du Protect, Arrivé. — C. Thomé, 1,000 litres huile de coco, 2,000 billes de savon, 100 paires de chaussures.

Par la route du Protect, Arrivé. — W. F. Johnston, 400 litres huile de coco, 4 paires, 10 valises, 12 paires de bottes de caoutchouc.

Par la gare du Protect, Arrivé. — W. J. Salmon, 100 litres huile de coco, 6 paires,

18 paires, diverses marchandises.

Par la gare du Protect, Arrivé. — J. Brander, 6 caisses.

Par la route du Protect, Gouy-Sainte-Prise. — A. Hert, 64 sacs sucre, 5,771 t. blé, riz, 1,000 litres huile de coco, 100 valises, 10 valises, 15 valises, 4,000 litres sacs de coton.

Par la gare de Saintes Tereure. — J. D. Blackett, 25 caisses.

Par la route du Protect, Ouaiahoua-ka. — A. Hert, 11 paix, 1 lot mat.

Par la gare anglaise Annie Louise. — J. Bowden, 8 ton huile de coco, 1 lot flûtes, 8,000 kg. arrosoirs, 200 kg. râles, 200 paires tampons.

##### EXPORTATIONS.

Par la gare du Protect, Arrivé. — C. Thomé, 200 kg. huile, 3 paquets tabac, 3 sacs de riz, 1 sac 1/2 sacs, 5 bidons indiens, bidons et parfumier, 1 caisse armes de poche.

Par la route du Protect, Gouy-Sainte-Prise. — A. Hert, 7,000 sacs, 50 sacs farine, 1 sac haricots, 50 sacs riz, 50 sacs sucre.

Par la route du Protect, Tofa Repape. — J. Brander, diverses marchandises, 1,000 fr.

#### MOUVEMENTS DU PORT DE PAPÉETE.

Du vendredi 19 au jeudi 25 janvier 1866 inclus.

##### CATALOGUE LOCALE ARRIVÉE.

24 janvier. Chal. locale Résolue, pil. Marz, 2<sup>e</sup> maître de Marguery, venu de Nouméa en 3 jours.

##### NANTIERS DE COMMERCE ARRIVÉS.

19 janvier. Gré. du Protect, Good Return, de 30 ton, cap. McGrath, ven. de Balaklava, 100 sacs de riz, 100 sacs de farine, 100 sacs de sucre, 100 sacs de poisson.

20 janvier. Gouy-Sainte-Prise, de 19 ton, cap. Campbell, ven. de Tupai, en 2 jours.

21 janvier. Cabot du Protect, Good Return, de 30 ton, cap. McGrath, ven. de Makassar, 100 sacs de riz, 100 sacs de farine, 100 sacs de sucre, 100 sacs de poisson.

22 janvier. Trouville-large aux îles Nouvelles, de 14 ton, cap. Allan John, ven. de Melvilleton en 22 jours, en relâche à Nouméa et de Malibou.

23 janvier. Zouave, de 19 ton, cap. J. Bowden, ven. de Nouméa en 10 jours, 18 passage, M. Heesler (Héesler) et M<sup>r</sup> Dunnott, anglais, et 16 indigènes des îles Alin, débarqués.

##### CALAGE LOCALE SORTIE.

21 janvier. Chal. locale Résolue, pil. Jousset, all. à Altimaro.

##### NAVIERS DE COMMERCE SORTIS.

16 janvier. Cabot du Protect, Jeuva, de 6 ton, pil. Tigray, all. à Kankira (N.); 5 paix, M. Gilton (François), français, et 8 indigènes des Tuamotu, s'en sont débarqués.

Par le gare du Protect, Tofa Repape. — J. Brander, diverses marchandises.

#### ANNONCES ET AVIS DIVERS.

**A VIS.** — Ayant l'intention de quitter prochainement la colonie, je prie les personnes qui me doivent de venir régler leurs comptes avant le 1<sup>er</sup> mars prochain. Après cette date, les comptes seront réservés à l'huissier pour recouvrement.

— Papete, 26 janvier 1866.

A. W. HORT.

**M. LEQUELLEC A EN MAGASIN, PRETS A EMPLOIER,**

M. des piéces en cuir, tuerons d'armement, haris & galles, bailles à lavage, bâtons, gantilles, souffre, etc., etc., le tout à des prix modestes.

— Guano de l'île Malden.

##### CONTENANT :

Phosphate de chaux ..... 72 p. 7/10.

Ammoniaque ..... 18 p. 7/10.

Nuviros faits pour Liverpool, et l'artiste à vendre pour chargement chez

C. WILSENS,

Agent de la Compagnie de Maldeve Island.

En vente au bureau de la Poste :

**CALENDRIER DE TAHITI POUR L'AN 1866.**

Prix : En feuille, 50 c.; — Cartonné, 1 f. 50 c.

En vente au bureau

... dans l'entente de vendre à M. W. Stewart la terre Blouape, une partie de l'île de Mataïs et son é-

L'indigène Matahi a Tewa-  
ceau est dans l'intention de vendre  
à M. P. Bischin la terre Teaurulea, des-  
cendue d'abord de Matahi et inscrite  
sous le n° 255.

**L'indigène Teparsuarib à Temalataan** est dans l'intention de vendre à M. P. Bachia, la terre Te-pibou, née à Mataïa, et inscrite sous le n° 520.

**L'Indigène Nana Tataran à**  
Papa est dans l'intention de vendre à M. D. Byrnes les valises Ome, Tapafou et Frare, sises dans le district de Maratua, et inscrivent sous les nrs 542, 544 et 545.

**L'indigène Runia a Be-**  
maïs est dans l'intention de ren-  
dre à M. D. Byrnes la terre Teurnazza-  
ra, sis dans le district de Matias, et  
Journal Asmat, no 42, 1932.

L'indigène **Bamta** à Rembra, agissant pour et au nom de son frère Teritavacani à Tuamai, est dans l'intention de vendre à M. D. Byras la terre Aluera, située dans le district de Matatua, et inscrite sous le n° 458.

#### **ENREGISTREMENT DE TERRES. — TOUTES BAA FESTA.**

**S**a Majesté la Reine Pomare demande à faire inscrire en son nom la ville Tahaa, sis dans le district de Papera et non encore inscrite.

**L'indigène Terihina a Paea,** domicilié à Paea, demande à faire insérée en son nom la terre Pareu et la vallée à fel Taraoa, située dans le district de Paea et non inscrite. 68-27 Janv-1

**L'indigène Nivon à Terrikahia**  
Aribaua, domicilié à Pare, demande à faire inscrire en son nom la moitié de la terre Maaterepo, située dans le district de Matina et non encore inscrite. 62-27 June-1

**L'Indigène Telma à Arepo, do-**  
micilié à Malaiau, demande à faire  
inscrire en son nom une partie de la  
terre Maaterapo et la totalité de la terre  
Militia, située dans le district de Malaiau  
et non encore inscrite. — 28-27 Janv.-I

**L'indigène Tu'a Achan**, domicilié à Malaisie, demande que les valises à fil Haparu, Auhas et Taitipaluru, ainsi dans le district de Papeari et non encore inscrites, soient inscrites en son nom.

**CAISSE AGRICOLE. — LES INDIGÈNES DONT LES NOMS**  
suivent sont dans l'intention de vendre à la Caisse agricole les terres ti-

apres :

NOMS DES TERRAINS.	NOMS DES PROPRIÉTAIRES.	SUMMUS de l'assig. ment
<i>District de Makina.</i>		
Aitabi.	Toubiki fuitapé Arik Terithibau.	Y
Taliboussé.	Tetiba à Oufoso.	908
Talloum.	Tetiamoutaréye à Telouzari	
	Ahuaboulé.	368
<i>District de Pouo.</i>		
Tchétchita.	Tutia à Céder.	97
	Tutia à Goudou.	292
Pouo.	Vachinehata à Tsiane Vaizatou.	328
Poua.	Etsené Pihazaté à Parahu.	248
<i>District de Pouo.</i>		
Astebou.	Pupere à Tsemor.	593
Tzazanistoké.	Rezari à Teritalé.	938
Robeké.	Rezari à Teritalé.	944
Tirapé, Tonou et Mouamadou.	Baligou à Birekham.	768, 100,
Tone.	Tancarukou Bere à Tibabo.	239
Tenzoumaro.	Boonousou Poloueta.	49
Popofa.	Fanassari à Tassemo.	1054
Yaneet.	Matas à Teupothitou.	1057
Ahotounous.	Patu Maruzi à Opumzi	1157
<i>District de Tézé.</i>		
Tézé.	Fatisse.	Non inscr.
Yone.	Fatisse.	Non inscr.
Tzazoumou.	Fatisse.	Non inscr.
TMURHOUSS.	Mes Apahera.	

**RABBITTE** — ОБРАЗУЮЩИЕ ПОДСКАЗКИ

Archives BF-Messager-27/01/1866